

Les subsides

Cela pourrait peut-être permettre au premier ministre de l'Alberta de dire que c'est amusant de s'entendre avec un parti progressiste conservateur au pouvoir, parce que de la façon dont vont les choses, il est en train de nous dire qu'il aimait mieux Pierre Trudeau à la tête du gouvernement fédéral, et M. Davis est presque en train de nous demander notre collaboration. Alors, monsieur le président, je crois que le ministre aurait avantage, et on ne joue pas avec une telle question parce que de la façon dont le ministre nous fait son verbiage je me demande moi, comme citoyen du Québec, si je ne suis pas en train de me faire avoir par deux ministres. Mon ministre provincial appuie le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour une seule et unique raison. Évidemment, vous ne connaissez pas grand-chose aux problèmes et aux arguments du Parti québécois, mais quand je vois mon ministre de l'Énergie du Québec me dire: Nous appuierons l'augmentation des prix pour autant qu'elle soit planifiée, qu'elle soit... Comment? Il a utilisé trois adjectifs. Je me demande si ça ne fait pas quelque temps que vous discutez ensemble, parce que lui aussi avait trois petits adjectifs.

Mais quand je vois le ministre de l'Énergie du Québec dire en toute candeur: Nous sommes en faveur de l'augmentation, nous sommes d'accord qu'il faut atteindre le prix international pour autant que ce soit échelonné. Je crois que notre ministre provincial de l'Énergie aurait avantage à s'asseoir avec son ministre des Finances, M. Parizeau, et son ministre de l'Industrie et du Commerce pour à tout le moins élaborer tout de suite un plan d'action et dire aux secteurs mous du Québec comment il les aidera à faire face à ces augmentations. Les secteurs industriels canadiens ayant besoin le plus de protection douanière sont situés au Québec. Par conséquent, ce sont donc les secteurs ayant un taux de productivité le plus faible, que ces secteurs industriels se situent malheureusement chez nous pour des raisons historiques. Et je ne vois pas pour quelle raison, monsieur le président, on peut appuyer au même moment, avec un taux de chômage déjà plus élevé que la moyenne nationale, une politique qui aura pour effet d'augmenter le taux de chômage au Québec et également de participer, d'entraîner, de promouvoir une augmentation du taux d'inflation.

Je me demande si la position du ministre de l'Énergie du Québec n'est pas la politique d'un prisonnier d'une théorie politique, parce que, évidemment, pour un ministre du gouvernement québécois il vaut mieux actuellement, étant donné les circonstances, être plus péquiste que ministre, et lorsqu'on veut être plus péquiste que ministre, il est bien évident qu'il ne faut pas démontrer qu'avec une politique de redistribution des richesses, telle que celle pratiquée par le gouvernement fédéral jusqu'à maintenant, le Québec reçoit des avantages du reste du Canada. Il faut essayer de faire disparaître évidemment tous ces arguments qui proviennent de façon évidente aux Québécois que le système fédéral est avantageux pour les Québécois. Il faut être en mesure de dire jusqu'au mois de juin l'an prochain: Vous voyez, ce n'est pas un argument le prix du pétrole, parce que de toute façon le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada l'a dit: Avant 1983 ou en 1983 au plus tard, on atteindra le prix du marché international, et à ce moment-là l'argument que l'on reçoit avec le système d'indemnisation ne tiendra plus.

[M. Loiselle.]

Je voudrais aussi, à l'intention des Québécois, apporter certaines clarifications, parce qu'à l'ouverture de la centrale de la baie James, le premier ministre provincial avait raison d'être très fier car le projet de la baie James est une réalisation dont tous les Québécois devraient être fiers. Il aurait fallu aussi que les membres de l'opposition d'alors, en 1970, c'est-à-dire cinq ou six députés péquistes, aient pu être fiers, on aurait pu épargner du temps. Ils donnaient comme exemple qu'avec la production de la baie James en 1985, lorsque tout fonctionnera, au Québec on va produire l'équivalent de 600,000 barils de pétrole par jour, alors qu'actuellement on en consomme 500,000 dont 300,000 viennent de l'Alberta.

M. Lévesque disait candidement, c'est d'ailleurs sa façon de dire les choses, il disait simplement: Vous voyez, lorsque la baie James fonctionnera à pleine capacité, on n'aura plus besoin du pétrole de qui que ce soit, on va être autosuffisant. Je ne sais pas si c'est du même type d'autosuffisance que le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous parle, mais M. Lévesque devrait se rappeler, je crois, que selon les chiffres les plus optimistes, en 1990, lorsque la baie James va fonctionner à pleine capacité, l'électricité ne représentera au Québec que 41 p. 100 de l'énergie qu'on va consommer tous les jours.

Et si l'on veut qu'en 1990 l'électricité représente 41 p. 100, le ministre devrait également dire qu'il prévoit une diminution unitaire, c'est-à-dire que chaque agent consommant de l'énergie au Québec devrait en arriver à atteindre un degré d'épargne de 23 p. 100. Actuellement l'électricité représente 24 p. 100 de l'énergie consommée et le ministre devrait quand même être assez franc pour dire que, de ces 24 p. 100 de l'énergie consommée le tiers vient de Churchill Falls, qui est au Labrador et qui appartient à Terre-Neuve. Lorsqu'en 1990 on aura pu épargner 23 p. 100 de ce qu'on consomme déjà, l'électricité de Churchill Falls va continuer à représenter un sixième de ce que l'on va consommer au Québec.

Monsieur le président, je crois que notre ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources devrait tenir compte de l'impact, comme le mentionnait mon préopinant, que les augmentations du prix du pétrole auront sur la situation économique au Canada. Son propre ministère nous donnait un document qui démontre clairement que chaque augmentation de \$1 le baril entraîne une augmentation de l'indice des prix à la consommation de six dixièmes de 1 p. 100. Si on a une augmentation de \$3 dans une année, cela représente une augmentation de 1.8 p. 100, ce qui veut dire que l'augmentation de \$1 en janvier, plus l'augmentation de \$4 en juillet, plus une augmentation prévue de \$3 en janvier, qui représenterait une augmentation totale de \$8, entraînerait une augmentation de l'indice des coûts à la consommation de plus de 3 p. 100.

Pour ce qui est du taux de chômage, il augmenterait de .3 de 1 p. 100 pour chaque augmentation de \$3. Ce qui veut dire que si l'on ajoute le nouvel élément de la politique monétaire d'un taux d'intérêt sans précédent au Canada, le gouvernement nous demande d'accepter, en bons citoyens que nous sommes, sans nous fournir d'explication quant à l'utilisation des revenus supplémentaires, d'accepter une politique d'augmentation des coûts de l'énergie en nous disant: Bien sûr que cela va faire augmenter l'inflation, bien sûr que cela va faire augmenter le taux de chômage, et il ne nous indique aucun moyen susceptible de permettre aux chômeurs canadiens de pouvoir survivre,